



EXTRAIT N°33/2022 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 MARS 2022

Date de la convocation :	Le 22 mars 2022	L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit du mois de mars, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint Joseph sur convocation, sous la présidence de M. ADELE Claude, 1 ^{er} adjoint ;
Nombre de conseillers municipaux En exercice	33	<p><i>PRESENTS</i> : le Maire, M. Yan MONPLAISIR.</p> <p><i>Adjoints</i> : Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane,</p>
En début de séance :		<p><u>Conseillers municipaux</u> : M. ARETO Joseph, M. FERDINAND Thierry, Mme CAVALIER DOURE Sandrine, Mme CARIN Jocelyne, M. BERNABE Cédric, M. DELPHIN Laurent, M. PALIX Pierre, M CIDOLIT Bertrand, Mme FRANCOIS Francine, M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. ADELAIDE Michel, M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel.</p>
Présents	23	
Procurations	4	
Absents	5	
Excusés	1	
En cours de Séance :		<p><i>ABSENTS EXCUSES</i> : Mme MARLIACY Danielle (procuration à Mme MIEVILLY Eliane), M. THELESTE Johan (procuration à M. BERNABE Cédric), Mme DUCADOS Anne-Caroline (procuration à M. CACLIN Laurent), M. NAPOLY Raymond, (procuration à M. ADELE Claude).</p>
Présents	23	
Procurations	4	
Absents	5	
Excusés	1	
		<p><i>ABSENTS NON EXCUSES</i> : M. RETINOIR Joël, Mme MENCE Marielle Mme BEAUJOLAIS Marie-José, M. ROSELET Jean-Christophe, Mme CARDOU Josiane, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.</p>
		<p>ASSISTANTS M. Jean-Claude JEAN (DGS), M. Pascal QUIONQUION, (DGA), Mme Valentine CILPA (DGA1), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Muriel VAUTOR (DSCVA), M. Alain BONHEUR (DST).</p>

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et trente-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme Marie-Lyne CATHERINE pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022
DU BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'affectation des résultats de l'exercice 2021

Vu les reports en dépenses et recettes d'investissement constatés au Compte Administratif 2021

Vu le rapport du Maire présentant le Budget Primitif 2022 qui s'équilibre ainsi qu'il suit en dépenses et en recettes ;

**SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES**

CHAPITRE	BUDGET PRIMITIF 2022
011 - Charges à caractère général	3 041 911,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	8 900 000,00
014 - Atténuations de produits	190 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	5 402 076,00
66 - Charges financières	190 000,00
67 - Charges exceptionnelles	20 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	1 784 190,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	411 700,00
TOTAL DES DEPENSES	19 939 877,00

RECETTES

CHAPITRE	BUDGET PRIMITIF 2022
002 - Résultat de fonctionnement reporté	163 923,74
013 - Atténuations de charges	105 000,00
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	72 000,00
73 - Impôts et taxes	15 477 702,00
74 - Dotations et participations	3 909 100,00
75 - Autres produits de gestion courante	44 620,26
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	167 531,00
TOTAL DES RECETTES	19 939 877,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES**

CHAPITRE	REPORTÉ EN 2022 (1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	BUDGET PRIMITIF 2022 (1)+(2)
16 - Emprunts et dettes assimilées		1 332 000,00	1 332 000,00
20 - Immobilisations incorporelles	138 766,82	578 271,00	717 037,82
21 - Immobilisations corporelles	319 487,52	2 259 884,35	2 579 371,87
23 - Immobilisations en cours	640 109,31	6 741 333,00	7 381 442,31
26 - Participat° et créances rattachées	5 000,00		5 000,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		167 531,00	167 531,00
TOTAL DES DEPENSES	1 103 363,65	11 079 019,35	12 182 383,00

RECETTES

CHAPITRE	REPORTÉ EN 2022 (1)	PROPOSITIONS NOUVELLES (2)	BUDGET PRIMITIF 2022 (1)+(2)
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		2 269 738,33	2 269 738,33
10 - Dotations, fonds divers et réserves		4 375 094,10	4 375 094,10
13 - Subventions d'investissement	2 002 051,45	1 331 061,00	3 333 112,45
23 - Immobilisations en cours	8 548,12		8 548,12
021 - Virement de la section de fonctionnement		1 784 190,00	1 784 190,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections		411 700,00	411 700,00
TOTAL DES RECETTES	2 010 599,57	10 171 783,43	12 182 383,00

Le conseil municipal après en avoir délibéré,

ADOpte, à l'unanimité,

Le Budget Primitif de l'exercice 2022 du Budget Principal de la ville de Saint-Joseph par chapitre en fonctionnement et en investissement et sans opérations en section d'investissement avec les restes à réaliser et la reprise des résultats de l'exercice 2021.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 28 mars 2022

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le



Le Maire
[Signature]
Yan MONPLAISIR